

Réf: Dossier N° : 16505

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SAREL AFRIC »

**Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET CARREFOUR JEAN FOLY, 12
BP 207 ABJ 12**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 01 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SAREL AFRIC » .

Objet: Import-export, vente de friperie, d' électroménagers, voitures, fournitures de bureau. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cinquante (50) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET CARREFOUR JEAN FOLY, 12
BP 207 ABJ 12**

GERANT: Monsieur SAHI AIME.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20054 du 01/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7394 du 01/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

